

et le droit des gens privé. A la seconde année de doctorat nous avons attribué l'historique du droit, qui comprendra en grande partie le droit féodal et le droit coutumier. De plus, nous avons introduit pour cette catégorie d'étudiants un cours de droit civil appliqué. Ce cours ne portera pas, c'est impossible et inutile, sur le droit en entier. Le professeur, à propos d'une matière importante, apprendra aux docteurs à méditer, à fouiller, à creuser; il perçera avec eux une sorte de palais arctique de la science et par lequel viendraient à se rencontrer les canaux. L'objet de ce cours pour la présente année est le titre dernier du code civil, qui traite de la prescription et qui a des ramifications dans la jurisprudence entière.

Enfin, en dehors de ces cours obligatoires, nous offrons aux étudiants laborieux et avides d'apprendre, à des catégories spéciales d'auditeurs, trois cours facultatifs: celui de notariat et d'enseignement, celui de droit maritime et celui de droit financier.

Nos étudiants, phalange encore peu considérable, mais grandissante, sont dignes de tous ces efforts. J'ai cédé à M. Seloise le plaisir de vous parler d'eux plus longuement et de leur donner plus de publicité. Les membres de la Faculté, les félicitations et les encouragements qu'ils méritent.

Ce ne sont pas des éloges convenus qu'il leur distribuera. Assurément, tous nos élèves ne sont pas exempts de peccadours. Tous ne peuvent pas se vanter de n'avoir jamais manqué un cours, et de ne connaître que de nom la paresse. Mais l'ensemble est excellent; l'assiduité parfaite, l'attention, le travail régulier et sérieux, se montrent chez la plupart; le bon esprit, le respect des maîtres, le dévouement à l'Université se rencontrent chez tous. Beaucoup d'entre eux, et des meilleurs, méritent de front leurs études de droit et des occupations industrielles ou commerciales. Ils donnent un bel exemple à la jeunesse de ce pays, que nous ne voudrions, pour rien au monde, soustraire au commerce et à l'industrie, ces deux gloires de la Flandre, ces deux forces de la France, mais qui à besoin de bien comprendre l'importance de la culture de l'esprit, de l'entretien des connaissances, de l'élevation des idées et des sentimens, pour l'intelligence plus profonde des affaires, pour la direction plus bienfaisante des ouvriers, pour l'influence plus puissante autour de soi, pour le service plus utile de la Patrie et du Catholicisme.

Un certain nombre de nos étudiants ont passé leurs examens au mois de novembre devant les Facultés de l'Etat. Comme ceux du mois d'août, ils ont été à peu près tous reçus avec de bonnes notes. Pour la première fois nous avons présenté un candidat au doctorat, M. Gouget. Il a été reçu très-honorablement au premier examen de doctorat par la Faculté de Paris. Nous sommes heureux de penser que le premier qui portera le titre de docteur de la Faculté de Droit de Lille, sera ce jeune homme sympathique, aimable, modeste, qui est déjà dans ce ville l'un des plus utiles serviteurs du bien.

En vous parlant des étudiants en droit, je songe que leurs frères les étudiants en médecine, n'auront pas dans cette séance la joie d'entendre la voix et le témoignage de leur Doyen. Il a jugé avec raison, que le respect et la plainte sont au-dessous d'un cœur viril et que le silence est la plus digne et la plus éloquentes protestations. Mais qu'il me permette de dire à sa place que les élèves de médecine sont la hantise de leurs professeurs de droit. Venu de tous les points de la France, ils n'ont point été effrayés ni dispersés par le coup de tonnerre tombé sur leur Faculté. Ils entourent leurs professeurs d'affection et d'égards, leur petite troupe dévouée, laborieuse, intelligente, suffit pour procurer à nos chers collègues les joies les plus vives de l'enseignement.

Etudiants en médecine, étudiants en droit, jeunes hommes qui êtes accourus les premiers autour de nos chaires, qui partagez sans pour les épreuves de notre Université la naissance, qui, par votre docilité et votre travail, nous aidez à lui donner une tonne r-nommée, recevez tous ensemble l'éloge le plus grand qu'on puisse faire à des jeunes gens: vous n'avez pas seulement l'amitié de vos professeurs, vous avez leur estime.

En terminant ce compte-rendu de nos travaux, il est permis de conclure, sans manquer à la modestie, que les Universités catholiques en général, et celle de Lille en particulier, ne sont point de mauvaises servantes de la science. J'aurais pu facilement fortifier encore cette conclusion en examinant, non plus ce que les Universités nouvelles ont fait chez elles et directement, mais ce qu'elles ont fait chez les autres et par voie d'influence. Les chaires d'économie politique, après celles de droit criminel, créées solidement dans toutes les Facultés officielles, le traitement des professeurs, élevés de plus en plus, une plus d'or tombant enfin du budget sur le personnel et le matériel de l'Instruction publique, voilà les résultats incontestables de l'existence de l'enseignement libre et la preuve irréfutable de son utilité et de sa valeur. Nous sommes heureux d'être en si peu de temps semés tous ces bienfaits. Nous ne tenons pas à recueillir la reconnaissance. Nous tenons beaucoup à recueillir la courtoisie, l'amitié, le mutuel respect, et nous les offrons de notre côté à tout le monde. Mais ce qui nous suffit à la rigueur, et ce que les Universités catholiques, ne sont point de mauvaises servantes de la science, j'aurais pu facilement fortifier encore cette conclusion en examinant, non plus ce que les Universités nouvelles ont fait chez elles et directement, mais ce qu'elles ont fait chez les autres et par voie d'influence. Les chaires d'économie politique, après celles de droit criminel, créées solidement dans toutes les Facultés officielles, le traitement des professeurs, élevés de plus en plus, une plus d'or tombant enfin du budget sur le personnel et le matériel de l'Instruction publique, voilà les résultats incontestables de l'existence de l'enseignement libre et la preuve irréfutable de son utilité et de sa valeur. Nous sommes heureux d'être en si peu de temps semés tous ces bienfaits. Nous ne tenons pas à recueillir la reconnaissance. Nous tenons beaucoup à recueillir la courtoisie, l'amitié, le mutuel respect, et nous les offrons de notre côté à tout le monde.

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 22 JANVIER 1877.

LES TROIS CENTS FRANCS

DE
M. SIXTAIN.
PAR LOUIS DÉPRET

Il me regardait avec un air de pitié, et de ce peu de mots me causa un malaise extraordinaire. L'image inopportune des trois cents francs vint se mêler à cette scène de désolation désintéressée.

Mais mon oncle n'ajouta pas un syllabe; après un nouvel accès de suffocation auquel nous assistâmes malgré nous, afin de lui donner du courage, il retomba dans son accablement.

En route, je fis observer à mon père à quel point la petite fermière, contre laquelle toutes les dames de notre famille avaient tant de préventions, se montrait épouvanée et dévouée; et mon père, qui était un homme juste, en convint volontiers, et opina que dans une circonstance aussi grave, il n'était pas question de songer à de petites querelles.

En effet, toute notre maison alla le lendemain rendre visite à l'oncle Sixtain, et même cette démarche parut avoir une influence favorable sur son état général, qui s'améliora, mais sans laisser beaucoup d'espoir. Bientôt le mal reparut avec une double gravité.

ROUBAIX-TOURCOING

ET
RUE DE LA FRAISSE

Dans le compte-rendu officiel des examens de baccalauréat, subis pendant l'année 1876, par les élèves des Lycées et Collèges du ressort de l'Académie de Douai, nous lisons ce qui suit :

Baccalauréat scindé.
719 candidats ont subi les épreuves; 362 ont été admis; 357 ajournés.

Sur les 362 candidats admis, 75 ont obtenu la mention *honorable*; 10 ont mérité la mention *très-honorable*.

Ce sont, par ordre alphabétique :
MM. Adam, (Henri), né à Charleville (Ardennes), élève du Collège de Sedan.
Anthoine, (François-Paul), né au Mans (Sarthe), élève du Lycée de Lille.
Dupont, (Paul-Léon), né à Valenciennes (Nord), élève de l'Institution libre de Notre-Dame de Valenciennes.
Frélin, (Paul-François), né à Haguenau (Bas-Rhin), élève du Lycée de Lille.
Liagre, (Pierre-Paul-Vincent), né à Roubaix (Nord), élève de l'Institution libre de Saint-Joseph de Lille.
Liber, (Jules-Adolphe), né à Lille (Nord), élève du Lycée de Lille.
Looten, (Camille-Lucien), né à Nordpeene (Nord), études particulières.
De Nicolay, (Aymar Ghislain-Jean), né à Paris, élève de l'Institution libre de Notre-Dame de Boulogne.
Roguin, (Paul-Théodore-Antoine), né à Valenciennes (Nord), élève de l'Institution libre de Notre-Dame de Valenciennes.
Wiat, (Edouard-Hippolyte), né à Cambrai (Nord), élève du Collège de Cambrai.

Les dates des examens du brevet de capacité pour l'Instruction primaire doivent être rectifiées ainsi qu'il suit :
Aspirantes. — Brevet de second ordre. — 1re série, 26 février; 2e série, 1er mars. — Matières facultatives, 3 mars.
Aspirants. — Brevet simple. — 1re série, 12 mars; 2e série, 15 mars. — Matières facultatives, 19 mars.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Inspection académique, à la préfecture, jusqu'au 1er février.

L'Administration générale des postes s'est hâtée de faire droit aux réclamations qui lui étaient adressées sur la couleur uniforme des timbres de 2, 5 et 10 centimes.

Une nouvelle émission de timbres à 10 cent. vient d'avoir lieu; la couleur est brune tirant sur la sépia.

La ville de Douai prépare un emprunt de 700 mille francs, remboursable de 1885 à 1894, pour travaux intérieurs.

Dans sa séance du 17 courant le sous-comité régional de l'Exposition internationale de 1878 a décidé que des lettres seraient envoyées à tous les membres du Comité agricole de Lille pour les inviter à prendre part à l'Exposition collective de cette société, et les prier d'envoyer au président du 4e groupe, à la Préfecture du Nord, leurs demandes d'admission avant le 1er février prochain. C'est, en effet, le terme de rigueur après lequel toute demande nouvelle devra être rejetée.

Nous rappelons cette date à ceux de nos lecteurs qui seraient désireux de prendre part à l'Exposition de 1878 et les engageons vivement à envoyer immédiatement leurs demandes à la Préfecture du Nord, afin d'être sûrs de leur admission.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :
A en croire certaines personnes, ordinairement bien informées, ce ne serait que pour la forme et aussi afin de ne pas effaroucher l'opinion, qu'on a parlé au Conseil municipal de discuter le rap-

J'allais voir sans cesse mon oncle, et parfois je réussissais à l'égarer et à le faire rire; il se préoccupait plus des affaires de sa maison que par les grands côtés financiers; c'est encore lui qui dirigeait son portefeuille; cela n'est pas une figure. Ce grand portefeuille à douze compartiments ne le quittait pas, et il prenait plaisir à le parcourir, malgré ses souffrances, comme d'autres à feuilleter un livre favori. Il avait pourtant l'acécience de son état. Un jour qu'il vérifiait devant moi les séries d'échéances de l'année, arrivé au mois d'octobre je le vis s'arrêter avec un mélancolique sourire devant un chiffon de papier qui, si je n'en pouvais douter, n'était autre chose que mon reçu de Cologne. Pendant ce temps-là, je regardais d'un autre côté, l'esprit en proie à un grand embarras.

Bientôt mon oncle perdit patience devant l'obstination du mal.

Je lui répétai sous les formes les plus variées :
— Allons! ça va de mieux en mieux, mon oncle; dans huit jours, vous serez redevenu le brave des braves.
— Mon neveu, répondit-il stoïquement, dans huit jours, le brave des braves aura été rejointe par le maréchal Ney. Du reste, à la place, j'en ai dit autant à tous les malades de mes amis qui ne devaient point passer la semaine. Merci de l'intention, et parlons d'autre chose.

V
Ne point passer la semaine! grand Dieu! il n'était pas question pour nous

port de la Commission du gaz, dix jours après qu'il aura été distribué. Ou va même jusqu'à dire que toute discussion ne pourra être que superflue, la chose étant déjà maintenant jugée, et que bien mal venu sera celui qui, au milieu de cette entente aussi unanime, osera faire entendre une note tant soit peu discordante. Ces bruits nous paraissent si extraordinaires que nous ne voulons pas y croire, mais, comme ils circulent, nous ne pouvons pas, ne pas en instruire nos lecteurs.

Quoi qu'il en soit de ces dires, nous, nous avons à parler maintenant de quelques réflexions qui ont été faites devant nous, et qui nous semblent devoir intéresser le public. Le rapporteur de la Commission du gaz a tout naturellement recherché les opinions favorables à la question qu'il avait mission de défendre. A différentes reprises, il s'est appuyé sur le travail de M. Ch. Villette, adjoint au maire de Bordeaux, et de M. S. Wolff, ingénieur, qui avaient été chargés par la ville de se renseigner en Allemagne et en Angleterre, sur l'exploitation du gaz. — Ce travail porte la date du 29 novembre 1871. — Intéressant à dire que la Commission de Tourcoing fait le plus grand éloge de ce rapport, qui, probablement, l'a beaucoup aidée dans l'étude de la même question, mais ce qu'il y a de très-singulier, c'est qu'après avoir tant parlé de Bordeaux, elle n'a pas osé avouer que cette ville n'a point donné suite au projet d'exploitation qui lui était aussi conseillé.

L'enthousiasme, cependant, n'était pas moins vif alors à Bordeaux qu'il ne l'est maintenant à Tourcoing, et là comme ici on comptait avec complaisance les bénéfices, que cette opération devait rapporter chaque année. Que s'est-il donc passé? nous ne le savons pas, et ne cherchons pas à le savoir. Nous constaterons simplement ce fait, c'est que, dans la séance du mercredi, 11 novembre 1874, M. Alauze, adjoint au Maire de Bordeaux, présentait un rapport, dont nous nous bornons à transcrire le premier paragraphe, le voici :

« Messieurs,
L'Administration est heureuse de vous annoncer que l'adjudication pour le service de l'éclairage au gaz a eu lieu hier, et que la société financière de Paris est devenue adjudicataire, en faisant une diminution de onze ans et six mois sur la durée maximum de quarante ans, et fixée par le cahier des charges. »

Puisque la ville de Bordeaux a fini par mettre en adjudication l'entreprise de l'éclairage au gaz, pourquoi celle de Tourcoing n'essayait-elle pas de chercher à résoudre de la même manière cette question du gaz, qui pourrait bien ici exciter plus d'émotions, qu'on ne semble le craindre. »

Le feu s'est déclaré avant-hier, vendredi 19 janvier, vers 4 heures du matin, dans une grange de la ferme de M. le comte de Genneville de Lille, située au hameau du Mont, près Halluin; cette ferme était occupée par M. Lemaître.

L'incendie a pris en un instant un si grand développement que rien n'a pu être sauvé. Les bâtiments sont entièrement détruits. Dix-sept vaches, deux chevaux, des porcs, toute la volaille et jusqu'aux chiens ont été la proie des flammes.

La récolte en blé, paille, avoine, betteraves est détruite, deux chevaux seulement et quelque peu de mobilier ont été soustraits à l'embrasement général.

Les pertes sont évaluées à 40,000

d'un danger aussi imminent. J'en avais du moins la chère confiance. Une après-midi, j'assistai à la visite du médecin. Pendant qu'il écrivait son ordonnance, mon oncle, silencieux, regardait le foyer; les flammes de la bûche faisaient miroiter le fermail d'acier poli du portefeuille. En sortant, le docteur me fit un signe que je compris. Un quart d'heure après, je me retirai moi-même, et je trouvai le médecin qui m'attendait.

— Monsieur, me dit-il, il m'a semblé que je devais m'adresser d'abord à vous, pour préparer votre famille à la séparation imminente que je prévois.

J'étais atterré et de la funèbre communication et du sang-froid lugubre avec lequel elle m'était faite. J'ai pu jusqu'à aujourd'hui, par certaines facultés de critique et d'artiste, me mettre pour employer une locution vulgaire, dans la peau d'un grand nombre de personnages, penser, agir et parler pour eux, mais ce don m'a toujours été refusé en ce qui regarde les médecins. La note mystérieuse et obstinée d'un homme avec l'inconnu, au chevet d'un autre homme, et l'impassibilité avec laquelle cet homme salua sa défaite, sont pour moi des mystères. Il est vrai qu'il serait injuste et stupide de vouloir qu'une seule poitrine enserât toutes les douleurs de l'humanité. J'eus seulement la force de répondre :

— Dites-moi, je vous prie, ce qu'il faut entendre par séparation imminente.
— D'ici à demain, il peut survenir

francs. Les latiments et le mobilier seuls sont assurés.

Les causes de ce sinistre sont restées inconnues.

On a mis vendredi à la disposition du parquet de Lille un jeune homme de dix-sept ans, Ang. Pagnoux, clerc de notaire à Senlis, qui avait passé la frontière emportant une forte somme à lui confiée pour un paiement. Pagnoux a été arrêté à Courtrai. Il a consenti, sans attendre l'accomplissement des formalités de l'extradition, à être remis entre les mains des autorités françaises. Il va être dirigé sur Senlis.

Vendredi, à eu lieu la confrontation de P. Crochon et d'Aublin.

Il paraît que l'émotion ou plutôt la colère de Crochon a été très-vive. Aublain a paru conserver son sang-froid, il n'a pu cependant dissimuler une certaine agitation qu'il a bientôt comprimée.

Mais cette mise en présence des deux grands criminels n'était pas l'instant le plus critique pour Aublin. Ce qu'il avait à redouter, c'étaient les révélations de Crochon.

On assure qu'elles ont été terribles.

Crochon aurait rappelé toutes les circonstances qui ont accompagné les crimes de Sivry. Ils étaient trois pour l'accomplir. L'intention de Crochon était d'intimider les victimes, de les forcer à leur abandonner la clé du coffre-fort qui contenait 1,500,000 francs, et de les bâillonner ensuite pour les empêcher de crier.

Il avoue être un grand voleur, mais n'avoir jamais voulu devenir assassin.

Cependant, tous trois étaient armés.

Il aurait affirmé qu'Aublin seul a tué à coups de couteau le receveur Meurant, et Rosalie Brogneux, sa servante.

Aublin n'aurait même pas sourcillé devant ces charges accablantes. Il se serait borné à dire à Crochon : « Vous perdez la tête. »

On assure que les déclarations de Crochon ont été faites avec un grand calme et l'accent de la sincérité.

Du reste, l'attitude de Crochon n'a pas changé. Il aurait affirmé qu'il n'était revenu d'Amérique que pour dire la vérité; qu'il la disait; qu'il voulait en finir; que la mort ne l'effrayait pas.

Aublin est resté impassible.

Crochon continue de refuser toute nourriture. Ainsi depuis huit jours, il n'a rien pris de solide. Il ne veut boire que de l'eau. (Vraie France.)

Une réunion privée, ayant pour but la fusion des deux chambres syndicales de la ville, aura lieu, à Armentières, dimanche 21 courant, à cinq heures du soir, à l'estaminet *Saint-Arnould*, rue de la Vignette.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

Une dame charitable de Lambertsart avait fait cadeau d'une montre d'assez grand prix qui devait être mise en loterie au profit d'un père de famille infirme. Cette montre avait été confiée à J. B. Dhayer qui s'était chargé des listes de souscription.

Ses démarches avaient eu du succès, puisqu'il avait recueilli une somme de 70 francs et que beaucoup de personnes se disposaient à souscrire.

Au lieu d'achever son œuvre, il a disparu avec la montre et le montant des souscriptions.

Dhayer n'a pas tardé à être arrêté. Il avait dissipé les 70 francs, mais la montre a été retrouvée chez sa mère qui habite Lille.

Le tribunal l'a condamné aujourd'hui à quatre mois de prison.

une dernière crise, à laquelle je suis malheureusement certain que votre oncle ne saurait résister.

Ma première pensée (on n'est pas le maître de ces soulèvements intérieurs), fut pour ma dette non acquittée, et pour la reconnaissance manuscrite qui attendait dans le portefeuille de l'oncle Sixtain.

J'allai aussitôt chez un négociant de la ville, encore garçon et homme de plaisir, qui m'avait plusieurs fois marqué de l'amitié, et ne devait pas hésiter à me rendre, à la première réquisition, le petit service demandé. Je ne fus pas trompé dans mon espoir, et au premier mot que je lui touchai de l'objet de ma visite, il s'empressa de me satisfaire, à mille lieues d'ailleurs de soupçonner la vérité. Comme il me tenait pour extraordinairement vertueux, il crut non pas à une perte de jeu, mais à un acte de bienfaisance qui réclamait le mystère. Je retournai cette après-midi même chez mon oncle Sixtain, qui avait reçu dans l'intervalle la visite du prêtre. Ma tante, étendue par des veilles sans nombre, dormait dans la chambre voisine; une vieille fille, au service de la famille depuis un demi-siècle, tenait compagnie au mourant. Mon oncle ne me reconnut pas tout d'abord; mais quand j'eus prononcé quelques mots, il me dit :

— C'est toi, petit ?
— Oui, cher oncle, c'est moi, et si vous avez deux minutes à me donner,

— Il y avait beaucoup de tapage dans la maison Delecluse, de Tourcoing, le 8 janvier. Le mari et la femme étant ivres se battaient et cassaient tout au logis. Ils avaient mis dehors leur jeune garçon qui poussait des cris lamentables. La police survint, elle fut insultée par Delecluse qui menaçait l'agent de l'avaler tout vivant.

La femme voulait lutter avec lui, se mettant en garde, comme si elle avait été dans une salle d'armes, s'écriant : « Connaissez-vous les tierces, les quartes, le coup fourré ? L'agent eut à parer plusieurs boîtes. Il prit bonne note de ces excentricités qui attirèrent à chacun de ces époux belliqueux quarante jours de prison.

Pour la chronique locale, G. Baudetel

USINE DE MÉTALLURGIE ARTISTIQUE DE SAINT-SAUVEUR-LEZ-ARRAS (Pas-de-Calais).

MAISON GRASSIN-BALEDANS

RE-UNION DES OPÉRATIONS des quatre dernières années

1 ^{re} année 1873	fr. 466,258
2 ^e » 1874	505,090
3 ^e » 1875	616,716
4 ^e » 1876	620,812

BENEFICES NETS :
1875 fr. 253,060
1876 » 257,000

On peut prendre connaissance chez les banquiers ci-dessous du détail mois par mois de la façon dont sont acquis les bénéfices.

Certifié conforme aux livres.
Signé : GRASSIN-BALEDANS.

SOUSCRIPTION OUVERTE LES 25, 26 ET 27 JANVIER

A Paris, au Crédit parisien, 6, boulevard des Italiens.
A Arras, chez M. Legrelle-Fagniez, banquier.
A Lille, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.
A Roubaix-Tourcoing, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.
A Armentières, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.
A Amiens, chez MM. Duvette et Cie, banquiers.
A Saint-Omer, chez M. Deneuville, banquier.
A Calais, chez M. Bellart, banquier.
A Bethune, chez M. Samier, banquier.
A Montreuil, chez M. de Lhomel, banquier.
A Cambrai, chez M. Roth-Legenil, banquier.
A Valenciennes, au Comptoir de Valenciennes, à Valenciennes.
A Péronne, chez M. Gaudechon, banquier.
A Douai, chez M. Copin, Comptoir des Mines.
A Saint-Pol, chez MM. Gaudfroy et Cie, banquiers.
A Bapaume, chez M. Florimond Pérel, banquier.

Les souscriptions peuvent être adressées, dès à présent, à l'Usine de Saint-Sauveur-lez-Arras.

Toutes les sommes provenant des souscriptions seront centralisées à Lille, chez MM. Pérot et Cie 12890-669

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 janvier. — Jeanine Leroy, place de l'Abattoir 9. — Joséphine Hutebaut, au Cul-de-Four cour Goupi 10. — Hélène Mahieu, rue de Mouvaux cour Vanla 12. — Emile Deygert, rue d'Italie 2. — Leonce Poite, rue des Fondeurs 4. — Blanche Loutille, rue de l'Ommelet 170. — Edouard Bekart, rue de la Paix 88. — Clara Plateau, rue d'Henri 31. — Palmyre Lebaute, rue des Ançois cour Dupont. — Gabriel Brullant, rue de Valenciennes 11.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 18 janvier. — Lévin Cnudde, rue des Longues-Haies cour Lambert 12. — Catherine Dubois, rue des Longues-Haies cour St-J. — Ph. 26. — Jules Dewvry, rue Touloncourt 59. — Florantine Warhem, rue d'Alain 36. — Edmond Berr, rue du Nouvau-Monde 23. — Louise Vanlerbecken, rue Jaquetart 84. — Jules Hus, scierie de la Poterie. — Danise Delme, rue de la Concorde 37. — Victoire Lejeune, rue de la Recluse prolongée 121. — Jules Renard, rue de Mousvaux 36. — Léon Clarisse, rue St-Georges 2. — Maria Dhooze, rue de l'Ommelet cour Delcroix 41.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 janvier. — Jean-Baptiste Desauter, 1 an rue de France cour Trentesaux 3. — Alphonse Ghislain, 1 an au Pile. — Virginie Deboschère, 37 ans ménagère rue de France cour Kint. — Jeanne Vanheems, 9 mois rue du Fort cour Gouthier 2. — Alfred Tison, 4 jour rue Decroix cour Breune. — Bondroit, présenté sans vie rue du Square. — Augustine Deberlin, 27 ans ratteuse rue Decroix 56. — Marie Felpet, 68 ans ménagère rue Latit 21.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 18 janvier. — Louis fort Lefebvre 3. — Joseph Gatteau, 28 jours rue St-Antoine cour Devle. — François Vandeveldt, 40 mois rue du Fort 101. — Emma Buyse, 5 ans rue du Fontenoy cour Prouvier. — Georges Lerouge, 2 ans rue de la Basse-Masure 48. — Félix Gassart, 19 ans employé place de l'Abattoir 16. — Berthe Fournier, 6 ns Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JULES-JOSEPH ALLARD, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1877, à l'âge de 27 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le lundi 22 courant, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Notre-Dame, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le dimanche 21, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 35, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille LEGRAND-DEBUE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FÉLIX-JOACHIM LEGRAND, décédé à Roubaix, le 20 janvier 1877, dans sa 62^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le lundi 22 janvier 1877, à 8 heures 1/2, aux vigiles qui auront lieu le même jour, à 4 heures 1/2, et au convoi et service solennels qui auront lieu le mardi 23 courant, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemais, 38, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DESCHAMPS, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur VALÉRIEN-JOSEPH DESCHAMPS, décédé à Roubaix, le 20 janvier 1877, dans sa 47^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et services solennels qui auront lieu le mardi 23 janvier 1877, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le lundi 22, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 111, à Roubaix.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'Eglise Saint-Cour, à Roubaix, le lundi 22 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur GUSTAVE BRUNIN, décédé à Roubaix, le 18 août 1864, dans sa 68^e année; et de Dame FÉLIXINE GLOUREUX, sa épouse, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1876, dans sa 60^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'Eglise Sainte-Eusèbe, à Roubaix, le lundi 22 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame SERAPHINE LILLIS, épouse de M. FERRÉ DELOUËCO, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1876, à l'âge de 91 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'Eglise Sainte-Eusèbe, à Roubaix, le mardi 23 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame SERAPHINE LILLIS, épouse de M. FERRÉ DELOUËCO, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1876, à l'âge de 91 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un grand concert vocal et instrumental sera offert par la Grande Harmonie de Roubaix, à ses membres honoraires, le samedi 22 janvier 1877, à 7 heures précises du soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, avec les concours de :
M. le Eleonore Delannoy, cantatrice;
Mlle. Dieu, première basse du grand théâtre de Lille;
Douchet, ténor du grand théâtre de Lille,
Quenay, 2^e ténor du grand théâtre de Lille.
Gaubert, clarinette solo du grand théâtre de Lille,
et de l'Orchestre symphonique des concerts du Jardin Vauban, sous la direction de M. Emile Colin.

Programme. — Première partie. — 1. Orchestre Vauban, Marche de la Héroïne de Sabas, Gounod. — 2. M. D. U. Air de Don Carlo de Verdi. — 3. Orchestre Vauban. Andante de la 43^e Symphonie (La Surprise). Haydn. — 4. Mlle Delannoy, Air du Barber de Séville, Rossini. — 5. Orchestre Vauban. Ouverture au jeune Henri, Mehul. — 6. M. Douchet. Une droie de course, scène humoristique, paroles de Bertini, musique de Godé.
Deuxième partie. — 1. Orchestre Vauban, Marche Triomphale, Victor Hays. — 2. Mlle D. U. Air des Noces de Jeannette, V. Massé. — 3. M. M. Quenay et Gaubert. Duo pour flûte et clarinette, ***. — 4. M. Dieu. Air des Vêpres Siciliennes, Verdi. — 5. Orchestre Vauban. La Revue Musicale, E. Colin. — 6. Mlle Delannoy et M. Dieu. Duo de la Fille du Régiment, Donizetti. —

— Il y avait beaucoup de tapage dans la maison Delecluse, de Tourcoing, le 8 janvier. Le mari et la femme étant ivres se battaient et cassaient tout au logis. Ils avaient mis dehors leur jeune garçon qui poussait des cris lamentables. La police survint, elle fut insultée par Delecluse qui menaçait l'agent de l'avaler tout vivant.

La femme voulait lutter avec lui, se mettant en garde, comme si elle avait été dans une salle d'armes, s'écriant : « Connaissez-vous les tierces, les quartes, le coup fourré ? L'agent eut à parer plusieurs boîtes. Il prit bonne note de ces excentricités qui attirèrent à chacun de ces époux belliqueux quarante jours de prison.

Pour la chronique locale, G. Baudetel

USINE DE MÉTALLURGIE ARTISTIQUE DE SAINT-SAUVEUR-LEZ-ARRAS (Pas-de-Calais).

MAISON GRASSIN-BALEDANS

RE-UNION DES OPÉRATIONS des quatre dernières années

1 ^{re} année 1873	fr. 466,258
2 ^e » 1874	505,090
3 ^e » 1875	616,716
4 ^e » 1876	620,812

BENEFICES NETS :
1875 fr. 253,060
1876 » 257,000

On peut prendre connaissance chez les banquiers ci-dessous du détail mois par mois de la façon dont sont acquis les bénéfices.

Certifié conforme aux livres.
Signé : GRASSIN-BALEDANS.

SOUSCRIPTION OUVERTE LES 25, 26 ET 27 JANVIER

A Paris, au Crédit parisien, 6, boulevard des Italiens.
A Arras, chez M. Legrelle-Fagniez, banquier.
A Lille, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.
A Roubaix-Tourcoing, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.
A Armentières, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.
A Amiens, chez MM. Duvette et Cie, banquiers.
A Saint-Omer, chez M. Deneuville, banquier.
A Calais, chez M. Bellart, banquier.
A Bethune, chez M. Samier, banquier.
A Montreuil, chez M. de Lhomel, banquier.
A Cambrai, chez M. Roth-Legenil, banquier.
A Valenciennes, au Comptoir de Valenciennes, à Valenciennes.
A Péronne, chez M. Gaudechon, banquier.
A Douai, chez M. Copin, Comptoir des Mines.
A Saint-Pol, chez MM. Gaudfroy et Cie, banquiers.
A Bapaume, chez M. Florimond Pérel, banquier.

Les souscriptions peuvent être adressées, dès à présent, à l'Usine de Saint-Sauveur-lez-Arras.

Toutes les sommes provenant des souscriptions seront centralisées à Lille, chez MM. Pérot et Cie 12890-669

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 janvier. — Jeanine Leroy, place de l'Abattoir 9. — Joséphine Hutebaut, au Cul-de-Four cour Goupi 10. — Hélène Mahieu, rue de Mouvaux cour Vanla 12. — Emile Deygert, rue d'Italie 2. — Leonce Poite, rue des Fondeurs 4. — Blanche Loutille, rue de l'Ommelet 170. — Edouard Bekart, rue de la Paix 88. — Clara Plateau, rue d'Henri 31. — Palmyre Lebaute, rue des Ançois cour Dupont. — Gabriel Brullant, rue de Valenciennes 11.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 18 janvier. — Lévin Cnudde, rue des Longues-Haies cour Lambert 12. — Catherine Dubois, rue des Longues-Haies cour St-J. — Ph. 26. — Jules Dewvry, rue Touloncourt 59. — Florantine Warhem, rue d'Alain 36. — Edmond Berr, rue du Nouvau-Monde 23. — Louise Vanlerbecken, rue Jaquetart 84. — Jules Hus, scierie de la Poterie. — Danise Delme, rue de la Concorde 37. — Victoire Lejeune, rue de la Recluse prolongée 121. — Jules Renard, rue de Mousvaux 36. — Léon Clarisse, rue St-Georges 2. — Maria Dhooze, rue de l'Ommelet cour Delcroix 41.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 janvier. — Jean-Baptiste Desauter, 1 an rue de France cour Trentesaux 3. — Alphonse Ghislain, 1 an au Pile. — Virginie Deboschère, 37 ans ménagère rue de France cour Kint. — Jeanne Vanheems, 9 mois rue du Fort cour Gouthier 2. — Alfred Tison, 4 jour rue Decroix cour Breune. — Bondroit, présenté sans vie rue du Square. — Augustine Deberlin, 27 ans ratteuse rue Decroix 56. — Marie Felpet, 68 ans ménagère rue Latit 21.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 18 janvier. — Louis fort Lefebvre 3. — Joseph Gatteau, 28 jours rue St-Antoine cour Devle. — François Vandeveldt, 40 mois rue du Fort 101. — Emma Buyse, 5 ans rue du Fontenoy cour Prouvier. — Georges Lerouge, 2 ans rue de la Basse-Masure 48. — Félix Gassart, 19 ans employé place de l'Abattoir 16. — Berthe Fournier, 6 ns Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JULES-JOSEPH ALLARD, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1877, à l'âge de 27 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le lundi 22 courant, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Notre-Dame, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le dimanche 21, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 35, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille LEGRAND-DEBUE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FÉLIX-JOACHIM LEGRAND, décédé à Roubaix, le 20 janvier 1877, dans sa 62^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le lundi 22 janvier 1877, à 8 heures 1/2, aux vigiles qui auront lieu le même jour, à 4 heures 1/2, et au convoi et service solennels qui auront lieu le mardi 23 courant, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemais, 38, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DESCHAMPS, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur VALÉRIEN-JOSEPH DESCHAMPS, décédé à Roubaix, le 20 janvier 1877, dans sa 47^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et services solennels qui auront lieu le mardi 23 janvier 1877, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le lundi 22, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 111, à Roubaix.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'Eglise Saint-Cour, à Roubaix, le lundi 22 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur GUSTAVE BRUNIN, décédé à Roubaix, le 18 août 1864, dans sa 68^e année; et de Dame FÉLIXINE GLOUREUX, sa épouse, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1876, dans sa 60^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'Eglise Sainte-Eusèbe, à Roubaix, le lundi 22 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame SERAPHINE LILLIS, épouse de M. FERRÉ DELOUËCO, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1876, à l'âge de 91 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'Eglise Sainte-Eusèbe, à Roubaix, le mardi 23 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame SERAPHINE LILLIS, épouse de M. FERRÉ DELOUËCO, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1876, à l'âge de 91 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un grand concert vocal et instrumental sera offert par la Grande Harmonie de Roubaix, à ses membres honoraires, le samedi 22 janvier 1877, à 7 heures précises du soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, avec les concours de :
M. le Eleonore Delannoy, cantatrice;
Mlle. Dieu, première basse du grand théâtre de Lille;
Douchet, ténor du grand théâtre de Lille,
Quenay, 2^e ténor du grand théâtre de Lille.
Gaubert, clarinette solo du grand théâtre de Lille,
et de l'Orchestre symphonique des concerts du Jardin Vauban, sous la direction de M. Emile Colin.

Programme. — Première partie. — 1. Orchestre Vauban, Marche de la Héroïne de Sabas, Gounod. — 2. M. D. U. Air de Don Carlo de Verdi. — 3. Orchestre Vauban. Andante de la 43^e Symphonie (La Surprise). Haydn. — 4. Mlle Delannoy, Air du Barber de Séville, Rossini. — 5. Orchestre Vauban. Ouverture au jeune Henri, Mehul. — 6. M. Douchet. Une droie de course, scène humoristique, paroles de Bertini, musique de Godé.
Deuxième partie. — 1. Orchestre Vauban, Marche Triomphale, Victor Hays. — 2. Mlle D. U. Air des Noces de Jeannette, V. Massé. — 3. M. M. Quenay et Gaubert. Duo pour flûte et clarinette, ***. — 4. M. Dieu. Air des Vêpres Siciliennes, Verdi. — 5. Orchestre Vauban. La Revue Musicale, E. Colin. — 6